

**DECISION N° 10-2024**

**Portant validation de devis de la société Haas Le Végétal pour acquisition de végétaux pour le fleurissement de divers points de la ville**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis 600351 de la société Haas Le Végétal pour acquisition de végétaux pour le fleurissement de divers points de la ville.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider le devis n°600351 de la société Haas Le Végétal d'un montant total de 3369.74 euros HT.